

## **MON DISCOURS LORS DE LA RENCONTRE AVEC DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE BELGE**

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations de la Société civile,

Je suis heureuse de vous rencontrer à l'occasion de cette visite au cours de laquelle nous échangeons avec différents partenaires sur la question de la durabilité du cacao de Côte d'Ivoire et je voudrais vous en remercier.

Je voudrais aussi vous féliciter pour votre engagement humanitaire que nous avons en commun car, je suis moi-même dans l'humanitaire depuis plus de 22 ans comme certain d'entre vous le savent peut-être.

Tout d'abord, je voudrais que nous permettions aux membres de ma délégation se présenter eux-mêmes.

1. Monsieur Alain-richard DONWAHI, Ministre des Eaux et Forêts ;
2. Monsieur Adama KAMARA, Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale, Président du Comité Interministériel de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (CIM) ;
3. Monsieur Georges BOLAMO, Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre ivoirien qui suit particulièrement ce dossier ;
4. Madame Sylvie Patricia YAO, ma Directrice de Cabinet et Secrétaire Exécutive du Comité National de Surveillance des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (CNS) ;
5. Monsieur Jérémy KOUASSI, Directeur du Développement Agricole au Conseil Café Cacao.
6. et Madame Tessy WINKELMAN, Consultante auprès du CNS chargée de la lutte contre le travail des enfants;

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial du cacao avec plus de 2,2 millions de tonnes produits en 2020, soit 45% de la production mondiale.

Le cacao assure plus de 40% des recettes d'exportation du pays.

2/3 de notre production sont destinés au marché de l'Union Européenne qui est un partenaire stratégique de la Côte d'Ivoire.

Le cacao ivoirien est cultivé dans de petites exploitations agricoles familiales et environ 6 millions de personnes en tirent directement leurs ressources vitales, soit 20% de la population ivoirienne.

Cependant, comme bon nombre de Pays, la Côte d'Ivoire, n'échappe malheureusement pas à la dure réalité du travail des enfants.

Face à cette situation préoccupante dès son accession à la Présidence en 2011, mon époux le Président Alassane OUATTARA a immédiatement engagé des mesures vigoureuses pour y remédier. Aussi a-t-il créé deux comités de haut niveau pour lutter contre ce phénomène.

D'une part, le Comité Interministériel de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants, CIM présidé par le Ministre en charge du Travail, Monsieur Adama KAMARA ici présent.

D'autre part, le Comité National de Surveillance des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants, dont le Président de la République, m'a confié la présidence, afin de suivre et d'évaluer toutes les initiatives en matière de lutte contre ce phénomène.

Dès lors, cette nomination a constitué pour moi une mission primordiale tout d'abord, parce que la question de la protection des enfants m'a toujours préoccupée.

En effet depuis 1998, j'ai créé la Fondation Children Of Africa, pour offrir un avenir meilleur aux enfants d'Afrique. Parmi les actions prioritaires de la Fondation, l'éducation et la protection des enfants figurent en première ligne. À ce titre, ma détermination à agir pour la défense des droits de nos enfants est encore plus motivée.

Depuis 2012, concernant la lutte contre le travail des enfants, avec le Comité National de Surveillance et tous nos partenaires, nous avons mis en œuvre successivement trois Plans d'Action Nationaux pour nous attaquer aux causes profondes du phénomène, notamment : le manque d'infrastructures scolaires ; les difficultés d'accès des populations rurales aux services sociaux de base ; la protection sociale et le faible revenu des producteurs. Le dernier plan d'action couvre la période 2019-2023 avec un budget de plus de 116 millions d'Euros.

La mise en œuvre de ces plans d'action s'est faite à travers diverses actions au niveau de :

1. La prévention ;
2. La protection des enfants ;
3. La poursuite et la répression des trafiquants ;
4. Ainsi que la coordination et le suivi évaluation.

Dans le domaine de la prévention

Au plan national :

- Grâce aux vastes campagnes de sensibilisation et de communication que nous avons menées, toute la population et particulièrement les producteurs de cacao sont sensibilisés sur les travaux dangereux auxquels il ne faut pas soumettre les enfants.

- Nous avons renforcé les capacités techniques et opérationnelles de tous les acteurs engagés dans la chaîne de remédiation : entre autres : les préfets, les magistrats, les Inspecteurs du Travail, les Policiers, les Gendarmes, les Travailleurs sociaux et les Journalistes.

- Par ailleurs, nous avons amélioré l'accès des enfants à l'éducation par la construction et l'équipement de plus de 40 000 salles de classe du préscolaire, du primaire et du secondaire ainsi que des cantines scolaires dans les villages, pour permettre aux enfants d'aller l'école, de les y maintenir et de les soustraire aux risques de travail des enfants.

- Nous avons également mené le plaidoyer pour l'adoption depuis 2015 de la loi numéro 2015-635 du 17 septembre 2015, qui rend l'école obligatoire en Côte d'Ivoire depuis 2015.

1. Grâce à ces actions, le taux de scolarisation des enfants dans la zone cacaoyère s'est considérablement amélioré, passant de 58% en 2009, à plus de 90% à ce jour, selon l'étude 2019 de NORC de l'Université de Chicago.

2. Par ailleurs, selon cette même étude, le nombre d'enfants travailleurs dans la production du cacao a connu une forte régression dans les régions qui ont bénéficié d'actions de remédiation.

- La pauvreté des producteurs étant un facteur aggravant du travail des enfants, le Président de la République a entrepris une vaste réforme de la filière café-cacao, pour garantir un revenu fixe aux producteurs et améliorer leurs conditions de vie.

- Par ailleurs, le Gouvernement ivoirien met en œuvre un ensemble de programmes sociaux que le Ministre de la Protection Sociale ici présent pourra vous détailler si vous le souhaitez.

- Toujours dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, nous avons travaillé à l'autonomisation des femmes en leur octroyant des microcrédits pour le financement de leurs activités. Aujourd'hui, plus de 300 000 femmes ont bénéficié de ce fonds appelé Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) grâce auquel elles s'occupent mieux de leur famille, soit environ 2 millions de personnes qui sont sorties de la pauvreté.

Dans le domaine de la protection des enfants victimes

- Nous avons renforcé le dispositif d'accueil et de prise en charge des enfants victimes.

À ce niveau, ma Fondation Children Of Africa, a construit et équipé 3 centres d'accueil pour la prise en charge des enfants vulnérables et ceux qui sont victimes de la traite et de l'exploitation des enfants dans la région cacaoyère et dans la région frontalière, à l'ouest principale porte d'entrée de la traite transfrontalière des enfants.

- Nous avons également mis en place un système de vigilance et d'alerte, d'une part par la mise en service de deux lignes vertes et d'autre part par la mise en place d'un Système de Suivi du Travail des Enfants en abrégé SOSTECI.

Tout cela a permis de sauver plus de 200 000 enfants en situation de traite et d'exploitation.

En ce qui concerne la poursuite et la répression,

- Nous avons renforcé notre dispositif législatif et réglementaire par des lois qui permettent de poursuivre et réprimer tous les trafiquants et exploitants d'enfants.

- Nous avons créé 6 antennes régionales de police chargées de la lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants et renforcé les capacités opérationnelles de la police afin qu'elle puisse répondre plus efficacement à ce phénomène.

À ce jour, plus de 1000 personnes ont été arrêtées et déférées devant les tribunaux. Environ 300 d'entre elles ont été condamnées à des peines d'emprisonnement ferme.

Dans le domaine de la coordination et du suivi-évaluation.

1. Nous organisons des réunions régulières entre le CNS, le CIM et leurs partenaires publics et privés ainsi que des visites de terrain pour veiller au suivi et à la mise en œuvre des projets et des Plans d'Action Nationaux.

2. Il est également important de noter que la Côte d'Ivoire a mis en place un système national de traçabilité du cacao. Ce processus a commencé en avril 2019 par une vaste opération de recensement des producteurs de café-cacao et la géolocalisation de leurs vergers. Il sera renforcé par l'adoption de la norme régionale de cacao durable initiée conjointement avec le Ghana.

Au niveau international :

- Nous avons signé des accords bilatéraux avec les Pays frontaliers, notamment le Ghana, le Burkina Faso et le Mali en vue de lutter contre la traite transfrontalière des enfants due à l'immigration, causée par le djihadisme dans le sahel.

- Dans ce même cadre en 2017 à Abidjan, nous avons organisé, une importante conférence des Premières Dames de 14 Pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel pour mener en commun la lutte contre la traite transfrontalière des enfants.

- Nous avons également mené des plaidoyers auprès de hautes personnalités aux États-Unis et en Europe pour leur présenter nos efforts dans ce domaine et solliciter leur soutien. C'est ainsi que nous avons rencontré la Secrétaire d'État américain d'alors, Madame Hilary CLINTON, les membres du gouvernement Américain ainsi que les Sénateurs américains Tom HARKIN, Ron Wyden et Sherrod Brown et le Représentant Eliot ENGEL.

- Nous nous sommes rendus à Genève au siège de l'OIT pour rencontrer son Directeur Général, Monsieur Guy Rider relativement à la qualification des enfants travailleurs.

Grâce à toutes ces actions menées sur le terrain, les indicateurs montrent que les résultats de nos efforts sont positifs.

1. En effet, la Côte d'Ivoire est classée depuis 2012, par le Département du Travail des États-Unis d'Amérique, parmi les Pays qui fournissent des efforts significatifs pour éliminer le travail des enfants.

2. Par ailleurs, en 2019, la Côte d'Ivoire a satisfait aux critères de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) pour devenir un Pays pionnier de l'Alliance 8.7 des ODD (Objectifs de Développement Durable). Ce qui signifie que la Côte d'Ivoire est reconnue par l'OIT comme un pays modèle en matière de lutte contre le travail des enfants et le pays maintien ce rang depuis lors.

Mesdames et messieurs,

C'est dans ce contexte de levée de boucliers général contre le travail des enfants, que nous avons appris en 2019, que la Commission européenne avait lancé un processus législatif visant à légiférer sur l'interdiction de l'importation des matières premières, dont le cacao, qui ne respecteraient pas les normes de durabilité environnementale, économique et sociale de production.

Nous avons donc pris attache avec les représentants de l'Union européenne, qui nous ont recommandé plusieurs actions à mettre en

œuvre, pour obtenir un cacao durable, ce que notre Pays a entrepris sans attendre.

Il s'agit notamment de :

1. La mise en place d'un système national de traçabilité de la chaîne d'approvisionnement du cacao ;
2. La mise en place, à l'échelle nationale d'un système de suivi et de remédiation du travail des enfants ;
3. La lutte contre la déforestation ;
4. Et l'amélioration des revenus des producteurs de cacao.

Par ailleurs, dans l'optique de permettre une mise en œuvre efficace de ces recommandations, il nous a fallu procéder au recensement ainsi qu'à la géolocalisation des producteurs de cacao.

À ces sujets, le Ministre des Eaux et Forêts, le Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale ainsi que le Directeur du développement Agricole du Conseil Café Cacao tous ici présents pourront vous détailler les actions réalisées dans leurs domaines respectifs.

Mesdames et messieurs,

Il nous reste encore trois défis majeurs à relever :

1. Le financement pour l'accélération des mesures de protection des forêts ;
2. L'accélération de la mise en œuvre des systèmes de traçabilité ;
3. Et la garantie d'un revenu suffisant pour nos paysans.

Par ailleurs, je voudrais ajouter que la mission que nous nous sommes assignée de venir à bout du travail des enfants est complexe, car, nous subissons depuis plusieurs années, une forte pression migratoire des populations qui fuient le terrorisme dans les Pays limitrophes.

En dépit de ces difficultés, mon Pays, la Côte d'Ivoire et tous les acteurs engagés dans la lutte contre le travail des enfants fournissent tous les efforts nécessaires pour protéger nos enfants et leur assurer un bel avenir.

Nous donnons le meilleur de nous-mêmes pour produire un cacao durable et nous sommes ici aujourd'hui pour recueillir vos avis et conseils afin de mener de front cette lutte. Nous avons besoin de votre appui ainsi que de votre accompagnement dans nos différentes actions.

J'ai foi qu'ensemble, nous pourrons trouver des solutions pour assurer la protection de nos enfants et un cacao durable.

Je vous remercie.